

L'APPORT DE LA RECHERCHE ONOMASTIQUE À LA "GESTION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES *

Henri Dorion, Université de Laval, Québec, Canada

Résumé

L'objectif de la normalisation des noms géographiques est de permettre aux noms géographiques de remplir efficacement leur fonction principale sinon première, celle d'identifier et partant de localiser sans équivoque les éléments de la surface terrestre. Certains principes guident l'action normalisatrice aux niveaux national et international. Ils constituent plutôt des objectifs qui souvent dans la pratique peuvent être difficilement conciliables et qui, partant, doivent faire l'objet de compromis et de choix que la valeur testimoniale du nom de lieu peut orienter ou pondérer. C'est ici que le rôle des « académiciens » de la toponymie, qui étudient le « message » des noms de lieux sous les angles complémentaires de plusieurs sciences de l'homme ou de la terre, rencontre celui des « gestionnaires » de la toponymie, préoccupés essentiellement de normalisation. Bien que l'on ait souvent mis ces deux groupes de toponymistes en opposition, leur action est essentiellement complémentaire.

Nous montrerons comment les toponymistes académiciens, notamment à l'occasion des congrès du CISO, ont contribué à orienter l'action de normalisation à laquelle se consacrent les organismes nationaux de toponymie et comment le fruit de leurs travaux peuvent aussi éclairer le contexte d'application des résolutions des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

Dans la semaine du 17 août 1987, à Montréal et à Québec, environ 5 000 heures-personnes ont été consacrées à réfléchir à la science et à l'art de nommer, 5 000 heures à envisager les noms sous leurs divers angles et dans leurs multiples dimensions, à rechercher leurs racines souvent profondément enfoncées dans le passé, à prévoir et même à planifier leur sort dans l'avenir, tout en évaluant les questions et problèmes qu'ils posent dans le présent. Le questionnement s'est formulé à toutes les échelles: de la microtoponymie rurale et urbaine jusqu'à la désignation des espaces extra-terrestres. L'angle d'approche a été

multiple : géographes, linguistes, cartographes, historiens, anthropologues, administrateurs, médecins, folkloristes, sociologues, informaticiens ont trouvé dans le nom propre, et tout particulièrement dans le nom de lieu, un point de convergence stimulant parce qu'en même temps point de rayonnement vers la multidisciplinarité.

Cette polyvalence presque infinie du champ d'intérêt que représente le nom propre s'organisait toutefois selon deux vecteurs: celui de la recherche et de la théorie, d'une part, et celui de l'administration et de la gestion, d'autre part. À Québec se tenait un congrès d'onomasticiens chercheurs; à Montréal se tenait une conférence de gestionnaires de la toponymie. S'agissait-il, pour employer une expression bien connue au Canada, de la manifestation de deux solitudes? Était-ce la consécration de la respectueuse méfiance que se vouent mutuellement chercheurs et gestionnaires? Si l'on compare les titres des communications de l'un et l'autre forum, la Cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et le XVI Congrès international des sciences onomastiques, l'on pourrait en effet penser que le dénominateur commun que constitue le nom propre (en l'occurrence, le toponyme) est fortuit, que les discours respectifs se situent à deux registres essentiellement différents, sans aucun rapport de complémentarité.

Notre but est au contraire de démontrer qu'on peut et qu'on doit même développer une manière de voir le champ toponymique de façon à concilier sinon à réconcilier la recherche et la gestion toponymiques. Cette manière de voir s'articule autour de quatre pôles qui définissent le cadre d'une conception globaliste de la toponymie, que les directeurs du Groupe d'étude de choronymie et de terminologie géographique de l'Université Laval, Louis-Edmond Hamelin et Henri Dorion, avaient tenté de définir en 1966, dans un article intitulé: « De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale ». Ces quatre pôles pourraient titrer la présente communication: toponymie, normalisation,

Etat et société, car ces quatre mots-clés traduisent et définissent son objet. Ils s'articulent de la manière suivante: les noms de lieux constituent un langage spécifique, soumis, comme tout autre langage, à des normes qu'engendrent spontanément les sociétés ou qu'impose l'Etat entre, d'une part, les contrôles idiolectaux du langage qui jouent au moment de l'acte individuel de désignation toponymique et, d'autre part, la standardisation des noms géographiques aux fins des télécommunications planétaires, par exemple, tout un continuum de mécanismes plus ou moins volontaires constituent différents modes de contrôle sinon d'appropriation d'espaces linguistiques parallèles ou superposés. Une étude géographique de ces espaces linguistiques doit donc envisager les mécanismes qu'on vient d'évoquer sous l'angle des normes qui les régissent; certains ressortissent davantage à l'Etat, en vertu des missions qu'il se donne, d'autres davantage à la société en fonction de ses images et de ses objectifs identitaires. Celles-là sont plutôt volontaristes, celles-ci plutôt spontanées.

Issue de la linguistique, de la dialectologie et avant tout de l'étymologie, la toponymie a, d'abord et longtemps, servi de témoin à l'évolution différentielle du langage. La portée géo-historique, sociale et politique de son témoignage a été ressentie beaucoup plus tôt qu'on ne le dit généralement. Le président de Brosses, dès le milieu du xviii siècle, attribuait à la Grèce antique « des annexions de culture par les dénominations toponymiques » qui illustrait déjà un point de jonction entre la géopolitique et la toponymie. Mais cette vue étendue de la toponymie, élargie jusqu'à la dimension géopolitique des espaces, n'a pas fait l'objet d'examen systématique avant la fin du siècle dernier. Le titre lui-même d'un ouvrage paru en 1890 (*Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*) ouvrait une voie par la suite *lentement et approximativement suivie* par de grands onomasticiens, tels Auguste Longnon, Alben Dauzat, Auguste Vincent et Paul Lebel. Trace « *lentement* » suivie, en effet, car des champs fertiles de la toponymie, telle l'hydronymie, sont restés en friche durant des décennies (de 1906 à 1956, en France); « *approximativement* » suivie, parce que ces grands auteurs, sans qui l'Onomastique actuelle manquerait de matière première, se sont plus appliqués à reconstituer celle-ci, en mettant au point les méthodes pour ce faire, qu'à en tirer systématiquement des synthèses extralinguistiques. Tel n'était d'ailleurs pas leur objectif.

En fait, elle n'est pas encore tout à fait née cette toponymie qui ne serait ni auxiliaire (de l'histoire, de la géographie, de la sociologie...) ni subdivisionnaire (branche de la dialectologie ou de la philologie, branche de la géographie inventorielle... de la cartographie même, pour certains).

Elle est en émergence cette toponymie, science autonome (dans un sens beaucoup plus englobant, c'est-à-dire synthétique et relationnel, que ce qu'a voulu en faire Auguste Longnon, pourtant précurseur d'une « toponymie autonome ») dont l'objet spécifique serait en quelque sorte une sémiologie de l'espace géolinguistique tout autant qu'une géographie des codes sémiotiques.

Il serait présomptueux de tenter, dans cette communication, de dresser un programme pour ce que nous avons déjà désigné comme une « choronymie totale », c'est-à-dire une toponymie au carrefour de plusieurs disciplines, qui doit être tout à la fois génétique, analytique, synoptique, nominative, appliquée (administrative) et qui doit, entre autres, s'appliquer à comprendre les comportements humains qui sous-tendent la naissance, la vie, l'évolution, la mort des noms géographiques. Une telle approche globalisante, en termes épistémologiques autant que géographiques, considère le nom de lieu non seulement comme un signe, mais aussi comme une ressource et un enjeu. L'analyse pénétrante qu'a fait le géographe Claude Raffestin de la langue comme ressource et comme enjeu, dans le cadre des relations de pouvoir, s'applique à la matière toponymique, bien que d'une manière particulière.

C'est en partie ce que propose cette communication, à savoir comment l'Etat et la société exercent plus ou moins consciemment un contrôle sur le langage toponymique et, à travers lui, un contrôle ou, du moins, un impact sur les relations culturelles, sociales et politiques – qui caractérisent les espaces-temps précisément désignés par la toponymie – et sur les images qui les entretiennent ou les affectent. Nous aborderons là l'angle fonctionnel de la toponymie appliquée dont un des aspects réside dans la gestion administrative de la toponymie et qui est contenu dans cette expression maintenant consacrée: la normalisation des noms géographiques.

Cette expression évoque chez certains l'image d'une gestion fonctionnaliste, pour ne pas dire

mécaniste, de la toponymie, une gestion faite en bureau, loin du terrain réel, et qui fait fi des précieux enseignements de la recherche et de la théorie toponymiques. Cette image est fautive ou du moins devrait l'être quand on cherche à caractériser le travail et la mission des autorités toponymiques de tous niveaux qui se consacrent à la normalisation des noms géographiques.

Le travail et la mission des autorités toponymiques devraient en effet être tels que les contrôles des espaces linguistiques par l'Etat et par la société, à travers la toponymie, contrôles que nous avons évoqués au début de ce texte, soient les plus convergents, les plus parallèles, les plus enharmoniques possible. Autrement dit, les processus spontanés et pour ainsi dire naturels qu'étudient les chercheurs, et les processus programmés que développent les gestionnaires de la toponymie doivent être compatibles; ceux-ci doivent être respectueux de ceux-là et en quelque sorte les prolonger et les consolider. À la base même des nombreuses recommandations des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, il existe une règle fondamentale dans la normalisation toponymique et qui en constitue en quelque sorte la base philosophique, celle du respect de l'usage. Cette règle constitue, au niveau des principes comme aux niveaux fonctionnel et opérationnel, le lien réel entre la toponymie des chercheurs onomasticiens et la toponymie des gestionnaires de la normalisation, lien qui devrait contribuer à resserrer les rapports existant entre les deux groupes d'onomasticiens, qu'il serait trop simple, trop réductif d'appeler les théoriciens et les praticiens. Parlons plutôt des chercheurs et des gestionnaires.

Leurs optiques respectives sont assurément différentes. Les uns, pourrait-on dire, regardent surtout le passé, les autres envisagent plutôt l'avenir. Les chercheurs reconstituent le spectre le plus large possible des formes, des sens, du contenu que revêt un nom de lieu; les gestionnaires cherchent plutôt à réduire le plus possible, jusqu'à l'univocité, la relation lieu-nom. Les premiers suivent donc une méthodologie multiplicatrice, les seconds une méthodologie réductrice. Les uns s'intéressent à la fonction signifiante des noms, les autres à leur fonction locative. Les premiers reconstituent les statuts et fonctions qu'ont pu avoir les toponymes, les autres les leur assignent. Les uns empruntent l'approche phénoménologique, les autres suivent l'approche normative.

On pourrait continuer en développant davantage ce diptyque, qui a l'inconvénient de trop simplifier les choses et surtout d'occulter les relations, les échanges, la collaboration entre chercheurs et gestionnaires de la toponymie, et cela jusqu'au niveau institutionnel. Il est intéressant de constater que ce sont les défis de l'internationalisme qui ont amené les chercheurs, les géographes d'abord, à rechercher collectivement, dans le cadre de leurs institutions professionnelles, des solutions au problème de l'écriture des noms de lieux. Dès le Premier Congrès international de géographie, tenu à Antwerp (dont l'exonyme est Anvers), en 1871, on s'est penché sur la question de l'uniformisation de l'écriture des noms géographiques. Le second congrès, tenu à Paris en 1875, précisait ses recommandations sur le mode de transcription des noms de lieux en alphabet latin. Par la suite, peu de congrès internationaux ont eu lieu sans que ne soit abordé un aspect ou l'autre de la normalisation des noms géographiques. Parallèlement et progressivement, des préoccupations toponymiques plus larges se sont insérées dans l'éventail des thèmes de recherche des Congrès de l'Union géographique internationale. Certains congrès y ont même consacré des sections et des colloques spéciaux, comme ce fut le cas au Congrès de Moskva (Moscou) en 1976.

Aussi, au sein des congrès internationaux des sciences onomastiques où les linguistes ont été traditionnellement plus nombreux que les géographes et cartographes, la question particulière de la normalisation a-t-elle fait l'objet de communications qui faisaient état soit de la problématique de la normalisation, soit des solutions concrètes que des organismes tels que les Conférences ou le Groupe d'experts des Nations Unies proposaient. C'est ainsi qu'en 1961, à Firenze (Florence), M. Pegorier présentait le travail réalisé par l'Institut géographique national de France en matière de normalisation des noms géographiques. A Wien (Vienne), en 1969, le professeur Breu faisait état des réalisations des Conférences des Nations Unies à cet égard et soulignait, comme l'a fait le professeur Golaski, les liens existant entre cette question et la cartographie. Les travaux des Nations Unies ont été plusieurs fois évoqués aux congrès onomastiques par le professeur Bârsan, de Roumanie, ainsi que par M. Rostvik, de Suède, au Congrès d'Ann Arbor, en 1981.

Plusieurs congrès des sciences onomastiques ont même adopté des résolutions relatives à la normalisation des noms géographiques: à Salamanca (Salamanque) en 1955, à München (Munich) en 1958, à Firenze (Florence) en 1961, à Amsterdam en 1963, à Wien (Vienne) en 1969, à Bem (Berne) en 1975 et à Kraków (Cracovie) en 1978. Ces contributions ont été extrêmement utiles pour entretenir chez les onomasticiens l'intérêt ou du moins la conscience de la problématique de la normalisation des noms géographiques et de la terminologie géographique au niveau international, comme au niveau national. °

Au-delà de ces contributions et de ces références précises à la question de la normalisation des noms géographiques, l'éventail extrêmement large des sujets, des thèmes qui ont été étudiés à l'occasion des 16 congrès du CISO offre une matière abondante et fertile directement ou indirectement utile aux gestionnaires de la toponymie. Plusieurs communications ont, par exemple, contribué à mieux faire connaître le processus de désignation spontanée des lieux, processus qui, sur le plan de l'inventaire toponymique de terrain, éclaire souvent le décodage des informations recueillies auprès des premiers informateurs. C'est souvent à ce niveau que se situe, parfois inconsciemment ou subconsciemment, le premier acte de normalisation. Les nombreuses contributions à l'étude de la toponymie en situation de contact linguistique ont permis de mieux faire saisir un processus dans lequel, bon gré mal gré, s'insèrent les gestionnaires de la toponymie dès qu'ils exercent quelque action de collecte ou de traitement des noms de lieux dans des régions bilingues ou multilingues. Plusieurs articles ont été consacrés à la recherche des racines que j'oserais appeler "typologisantes", permettant de caractériser des familles de toponymes et ainsi dégager les éléments génériques qu'occulte souvent, au premier regard, la forme actuelle des noms de lieux. Ces recherches permettent de relativiser les catégories d'éléments toponymiques que doivent nécessairement utiliser les gestionnaires de la toponymie tels les génériques, les spécifiques et les appellatifs. Il y a là des enseignements précieux dont le traitement des noms de lieux autochtones bénéficie grandement, dans un contexte d'ailleurs où le niveau de connaissance théorique et pratique de la désignation toponymique chez les Amérindiens du Canada, par exemple, exigera des études beaucoup plus poussées qui amèneront peut-être les gestionnaires de cette

toponymie à réévaluer certaines approches et certaines pratiques.

Les rapports entre toponymie et anthroponymie ont fait l'objet d'observations fort intéressantes, à la fois révélatrices de la relation multiforme existant entre l'homme et l'espace et des processus de transposition de cette relation sur le plan de l'onomastique. La toponymie de nombreuses régions du monde est profondément anthroponymique; c'est largement le cas au Canada pour la toponymie eurogène, mais aucunement pour la toponymie indigène. Or, dans les langues où les types de relation entre les éléments du langage ont des inférences grammaticales, on devine que les règles d'écriture que doivent appliquer les autorités toponymiques dans leur processus de normalisation doivent tenir compte du contexte anthroponymique d'où sont issus les noms traités.

L'article défini, ce microbe de la toponymie, a retenu à juste titre l'attention de nombreux onomasticiens. Petit, difficilement saisissable, extrêmement actif et déterminant, mais parfois inactif ou latent, quelquefois difficile à classer, l'article, comme le microbe, peut donner des maux: de tête aux gestionnaires qui se demandent parfois qu'en faire: le promouvoir au rang où Pasteur a rangé le microbe ou le reléguer dans les tiroirs aseptiques des particules inutiles? Mais Alfred de Musset aurait dit: .. On ne badine pas; avec l'article ", et disons sérieusement que l'examen qu'en font les onomasticiens est éclairant pour ceux qui ont à en disposer dans le processus de normalisation des noms géographiques et de tous leurs composants.

On pourrait multiplier les exemples de sujets, de thèmes, d'interrogations qui, à l'occasion des congrès du CISO, ont fourni des éléments de réflexion, de compréhension et même - que les; théoriciens me pardonnent ce terme! - d'opérationnalisation dans leur difficile tâche d'assurer un équilibre constant entre le souci d'authenticité et les nécessités de la normalisation. Le mot opérationnalisation se réfère à des moyens concrets, par le biais de l'enseignement et de la recherche, afin de faciliter l'application des résolutions des Conférences et des réunions du Groupe d'experts des Nations Unis.

C'est ainsi qu'au Congrès d'Amsterdam M. Louis Deroy montrait comment la connaissance des noms de lieux dans leur forme locale (endonymes) pouvait, par une pédagogie appropriée, se révéler une aide

précieuse à l'enseignement de la géographie constituant un mode d'accès aux éléments informatifs que recèlent, directement ou indirectement, les noms de lieux dans leur forme locale et/ou originelle, éléments concernant la langue du toponyme, le type d'accident géographique, la hiérarchisation des formes, leurs interrelations, etc. Or, le recours aux noms originaux, particulièrement au niveau scolaire, est souvent considéré comme une difficulté sinon un obstacle à l'application des résolutions des Conférences des Nations Unies relatives aux exonymes. Il y a là matière à réflexion, car l'on pourrait étendre ces considérations d'ordre pédagogique à d'autres secteurs de la normalisation nationale et internationale.

On pourrait allonger cette liste de sujets sur lesquels les chercheurs onomasticiens peuvent assurer un concours précieux aux gestionnaires de la toponymie. Une telle liste a déjà fait l'objet d'une publication du Groupe d'étude de choronymie et de terminologie géographique présentée à l'occasion de la table ronde " L'état de la recherche -nymique au Canada ", tenue à Québec du 23 au 25 mai 1976, dans le cadre du Congrès de l'Institut canadien des sciences onomastiques. Cette publication, intitulée Possibilités de recherches en onomastique, proposait 46 projets de recherche dont les auteurs (Henri Dorion et Louise Laperrière) précisaient, pour chacun, l'objectif, la méthode, l'intérêt théorique, l'intérêt pratique et les références de base. Plutôt que de paraphraser ce document, dont d'ailleurs nous nous proposons de publier une mise à jour bientôt, il convient de replacer l'interdépendance et la complémentarité qui lient recherche et gestion dans le cadre d'une réflexion développée autour de l'idée de contenu sur laquelle le professeur Nicolaisen a livré au début de ce congrès des réflexions fort pénétrantes et opportunes.

Au-delà du sens du mot, M. Nicolaisen a souligné le contenu du nom. Et ce mot " contient " précisément beaucoup. Il rappelle surtout la multifonctionnalité du nom géographique, multifonctionnalité qui se trouve à fournir une matière extrêmement riche au chercheur, mais qui se trouve aussi à constituer un défi de taille pour le gestionnaire de la toponymie, car, dans son travail, il doit tenir compte de chacune des fonctions du nom, n'en oublier aucune, lorsqu'il décide d'un choix à exercer, d'une action à prendre, d'un traitement à effectuer. Des fonctions, le nom de lieu en a en effet plusieurs, qui s'entrecroisent, se pondèrent, s'appuient, se contredisent par-fois.

Le nom de lieu identifie, il localise, il délimite, il décrit, il caractérise, il rappelle, il perpétue, il évoque, il distingue; souvent il hiérarchise et il structure; en un sens, il approprie.

Parlant d'appropriation, le nom de lieu appartient à celui qui le crée et à celui qui l'utilise; il appartient aussi à celui qui possède ou fréquente le lieu; il appartient, dans une certaine mesure, à celui qui le traite; disons plutôt qu'il est à la merci de celui qui le traite. Car, en effet, " toucher " à un nom de lieu n'est jamais un acte indifférent. Les chercheurs observent les noms de lieux; les gestionnaires les manipulent. Le défi est grand d'assurer un équilibre entre la vérité (l'authenticité), la norme (la conformité) et le bien (l'opportunité). Ce défi s'adresse autant aux chercheurs qu'aux gestionnaires de la toponymie et il est à espérer que, pour le relever, ceux-ci et ceux-là trouveront des occasions renouvelées de concertation.